



retard de salaire des employés

Par **bomarry3**, le 16/02/2022 à 16:27

Bonjour, dites-moi s'il vous plait, je travaille comme manager dans l'entreprise <https://brokerschart.fr/> depuis plus de 3 ans. Pendant tout ce temps, le patch n'a jamais été retardé. Mais depuis 2 mois je n'ai pas été payé. A quel article de loi puis-je me référer pour défendre mes droits ? Merci

Par **miyako**, le 17/02/2022 à 21:57

Bonsoir,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2308>

Vous pouvez prendre acte de la rupture de votre contrat de travail aux tords de l'employeurs en écrivant une lettre recommandée AR et saisir le Conseil des Prud'hommes en référé .Avec l'ordonnance du référé ,vous pourrez vous inscrire à pôle Emploi.

Vérifiez le KBIS de votre entreprise ,afin de voir si il n'y a pas un redressement judiciaire en cours.

<https://www.infogreffe.fr/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2360>

Cordialement

Par **Bubapero474**, le 15/11/2022 à 17:16

J'ai également rencontré des problèmes similaires en travaillant à distance sur des transactions sur ce [site](#). Le trading est essentiellement un travail à distance, mais travailler pour une entreprise dans un autre pays, même à distance, est difficile et il existe de nombreuses nuances. Surtout les problèmes de paiement, car il faut faire beaucoup de transactions. Il est donc plus facile de ne pas travailler pour de telles entreprises.